

# La colère des commerçants face aux dealers des rues

Vingt-trois associations de quartier disent publiquement leur raz-le-bol face à une situation déplorable et préjudiciable non seulement au commerce lausannois mais aussi à l'image que donne la capitale vaudoise et à son attractivité économique. La Ville promet des renforts policiers pour combattre un véritable commerce de la drogue à ciel ouvert.

Les problèmes liés à la drogue sur la voie publique ne sont pas nouveaux à Lausanne. On se souvient de la véritable plaie que représentait le rassemblement des toxicomanes marginaux à la place Saint-Laurent. Ces derniers ont désormais déplacé leur quartier à la Riponne, ce qui est un peu moins visible mais évidemment pas satisfaisant étant donné qu'ils sont ainsi le premier spectacle offert aux yeux des visiteurs sortant du parking ou de la station de métro. Mais le véritable problème aujourd'hui est ailleurs et autrement plus préoccupant.

Les lettres de citoyens scandalisés par la prolifération aux yeux de tous de jeunes dealers dans les rues de Lausanne se multiplient dans le courrier à la Municipalité et débordent dans le courrier des lecteurs des journaux, missives plombées de la menace de ne plus venir en ville pour y faire ses achats dans de pareilles conditions. Or force est de déplorer que toutes ces démarches individuelles restent pratiquement lettre morte. S'il est vrai que la situation s'aggrave essentiellement à la nuit tombée, on constate que c'est bien avant l'heure de fermeture des magasins que s'ouvre le bal des vendeurs

de boulettes de cocaïne. Non seulement ceux-ci ne se cachent plus, mais ils n'hésitent désormais pas à aborder le passant.

De fait, il y a belle lurette que les dealers n'attendent pas la nuit pour se poster dans les rues. C'est ce développement du trafic en plein jour, dès la fin de l'après-midi, qui rend la situation encore plus intolérable. Cela donne l'impression que le centre ville est devenu une zone de non droit de plus en plus attractive pour des consommateurs dits «festifs» venant parfois s'approvisionner depuis loin à la ronde.

## D'une seule voix

Pour la première fois, vingt-trois associations de quartier se sont regroupées pour faire entendre d'une seule voix la colère des commerçants et des habitants auprès des pouvoirs publics jusqu'ici peu empressés à empoigner le taureau par les cornes ou invoquant l'impuissance de la justice depuis l'entrée en force en janvier dernier du nouveau Code de procédure pénale fédéral.

Il est vrai que pour retenir au poste et envoyer en prison un dealer interpellé lors d'un contrôle, la police doit pou-

voir faire état d'une récidive de flagrant délit de possession de drogue ou de transaction. Pas besoin de faire un dessin pour expliquer que cela relève la plupart du temps d'une mission impossible tant il est facile pour le suspect de se débarrasser de sa marchandise.

## Force de dissuasion

Dans de pareilles conditions, non seulement la répression n'a plus d'effet et l'angélisme de la prévention encore moins. Jacqueline de Quattro s'est certes engagée dans une démarche visant à obtenir un durcissement de la loi fédérale – elle demande un an de prison ferme au minimum pour toute vente de drogue dure en un lieu accessible au public –, mais cela prendra du temps, et à court terme, seule la dissuasion et le harcèlement sont à même de porter des fruits. La preuve en est apportée chaque fois que la police accroît sa présence sur le terrain. Et tant pis si, à la manière des pigeons qui s'envolent dès que l'on frappe dans les mains, les trafiquants de rue reviennent sur les lieux aussitôt l'alerte passée. Il demeure en effet que la présence policière ou toute autre mesure



Société coopérative des commerçants  
lausannois

dissuasive trouble la tranquillité de leur business. Dans ce registre, une commerçante de la place du Tunnel a par exemple constaté qu'ils prenaient immédiatement la fuite lorsqu'elle sortait un appareil photo pour les flasher, attitude au demeurant risquée étant donné l'imprévisibilité des réactions de ces personnes sous leur apparence de jeunes gens très polis.

Les associations de quartier demandent dès lors une présence policière très renforcée, voire constante, jusqu'à ce qu'une solution durable soit trouvée. Les commerçants souhaitent par ailleurs collaborer avec les pouvoirs publics au sein d'un groupe de travail.

Une chose est à peu près sûre, l'attitude fataliste consistant à dire que tant qu'il y aura des clients il y aura des vendeurs et que ce sont les premiers qui attirent les seconds ne tient guère. En matière de stupos comme ailleurs, chacun sait que l'offre attire le consommateur, et l'on en veut pour preuve le prix dérisoire atteint par la boulette qui se négocie parfois à moins de vingt francs.

## La rue de Bourg touchée

Tous les quartiers ne sont pas touchés, mais nul ne sait lequel sera demain envahi. On observait par exemple en automne dernier un déplacement à la rue de Bourg de l'activité de dealers jusqu'alors concentrés dans les secteurs du Maupas et Chauderon. Un choix stratégique pour les dealers, probablement dicté par une topographie qui leur est très favorable en raison des nombreuses directions de fuite possibles par les ruelles adjacentes et les possibilités de cachettes qu'elle présente en cas d'alerte.

Des Portes Saint-François au haut de la rue de Bourg, on en a compté jusqu'à près d'une vingtaine dès 18 h 30. Et si les magasins sont certes fermés ou sur le point de l'être lorsque les vendeurs de boulettes et leurs acheteurs envahissent les lieux, leur présence est loin de passer inaperçue engendrant un climat d'insécurité qui met petit à petit à l'index l'une des rues les plus prestigieuses de Lausanne où l'on aime faire du lèche vitrine à toute heure de la nuit aussi. Ainsi Ivan Benjamin, commerçant à la rue de Bourg, rappelait-il récemment dans le journal Le Temps que «la Ville se doit de présenter un cadre propice aux affaires et nos magasins doivent être plaisants à regarder de jour comme de nuit. L'image globale doit être meilleure, surtout si le climat économique devient plus difficile.» Président de l'association Cœur de Ville, Claude Jutzi ne peut s'empêcher de constater que la Ville semble d'un côté tolérer en toute impunité des actes gravement illégaux et de l'autre exercer sur les commerçants l'application tatillonne de la législation régissant leur activité. D'autres commer-

çants préfèrent conserver l'anonymat, par crainte de représailles!

## Dialogue enfin engagé

Si Helena Druey, la nouvelle City Manager et secrétaire générale de la Société coopérative des commerçants lausannois, se réjouit du dialogue qui semble pouvoir enfin s'instaurer avec la Ville sur ce thème, elle souligne l'urgence de passer aux actes, sous peine de voir nombre de commerces et constater que leur clientèle filer ailleurs faire ses achats, les plus fortunés à Londres ou à Paris, les autres dans les centres commerciaux de la périphérie lausannoise. Marc Vuilleumier, Municipal en charge de la sécurité publique répond pour l'heure qu'il a demandé à pouvoir disposer à court terme de 60 policiers supplémentaires – Lausanne en compte actuellement 430 et l'on attend avec impatience la sortie du préavis de la Ville sur la sécurité annoncée pour le début 2012. Le commerce lausannois ne peut pas se permettre le luxe d'attendre.

## Joyeuses Fêtes !



(Photo Jean-Paul Maeder)

## Suivons l'exemple canadien en matière de consommation !

Un récent sondage mené au Canada sur la consommation montre que trois Canadiens sur quatre privilégient l'achat local pour encourager l'économie locale. Ceci contraste fortement avec l'état d'esprit de certains de nos politiciens qui suggéraient dès cet été aux suisses d'aller faire leurs achats à l'étranger pour profiter du franc fort.

Malheureusement, leurs paroles furent lourdes de conséquences. Malgré les tentatives de répercuter la baisse de l'euro sur les marchandises, depuis le mois d'août beaucoup de commerçants ont enregistré pour le non alimentaire des pertes mensuelles allant de 15 à 25% par rapport aux mois de l'année précédente.

Les températures clémentes du mois d'octobre et novembre n'ont fait qu'accentuer cette chute. Ainsi, depuis le mois d'octobre plusieurs commerces suppriment des emplois ou trouvent des arrangements avec les syndicats pour limiter la casse. Sachant que pour un grand nombre, la période de Noël représente environ 30% du chiffre d'affaire annuel, c'est avec angoisse que celle-ci était attendue non seulement par les patrons mais aussi par leurs employés.

La question n'est pas de savoir de combien le bénéfice annuel sera, mais plutôt si les ventes permettront de rattraper le manque à gagner et de sauver des emplois. Mon message peut paraître alarmiste pour certains, mais en coulisse, la situation est grave.

Alors, même si le cadeau que vous offrirez cette année à vos employés, à vos clients ou à votre famille sera plus modeste, soutenez l'économie locale, nos commerçants et nos emplois. Ce n'est qu'ensemble que nous pouvons avoir un impact. Suivons l'exemple de nos amis canadiens.

Au nom des commerçants lausannois, je vous souhaite de bonnes affaires.



Martine Fiora  
Présidente de l'ACL



Les médias, quotidiens, magazines et télévision, ont abondamment décrit une situation devenue préoccupante à Lausanne